

DECLARATION EN MATIERE DE STRATEGIE ERASMUS

3iL définit sa stratégie en fonction de sa capacité d'accueil, ses ressources, son personnel et les évolutions des projets mis en place, conformément à son label qualité.

Pour établir sa stratégie internationale, 3iL doit choisir ses partenaires en fonction des principaux critères permettant la réalisation d'objectifs à moyen ou long terme : 100% des élèves de 3iL ont l'obligation d'effectuer une mobilité à l'international au cours de leur formation et ce, avant la soutenance de stage de fin d'études. Ainsi, 3iL privilégie des partenaires ayant des objectifs communs et très présents tout au long de l'année scolaire dans la promotion des échanges.

3iL souhaite que 35% des élèves de chaque promotion soient issus du recrutement à l'international. Des actions de promotion de l'école sont donc menées à l'étranger lors de salons et/ou forums aux côtés ou non d'établissements partenaires.

La direction de 3iL veut favoriser la mobilité de son personnel vers ses antennes délocalisées et ses établissements partenaires dans un premier temps. Les missions proposées sont l'enseignement d'un module de spécialité en informatique pour une durée variant de 1 à 3 semaines, le co-pilotage d'un programme de recherche avec un laboratoire d'un établissement partenaire, la participation à des séminaires pédagogiques permettant le suivi et le renforcement des partenariats, la promotion de 3iL à l'international lors de salons. Pour ce faire, 3iL veut améliorer les règles définissant les conditions de départ et de séjour à l'étranger (nombre d'heures travaillées, rémunération, récupération).

3iL souhaite que les étudiants atteignent le niveau européen C1 en anglais à la fin de leur formation. L'école va donc proposer des cours de niveau plus intensifs dans la préparation de l'examen TOEIC.

Pour pérenniser les coopérations déjà mises en place, la direction de 3iL souhaite renforcer le suivi, l'actualisation et l'amélioration des conventions signées par la visite et l'accueil de nos partenaires et ce, de façon systématique et régulière, ainsi que par des échanges téléphoniques et de mails fréquents.

3iL souhaite proposer des modules de spécialité en anglais. Ceci doit permettre un accueil plus favorable pour les étudiants anglophones, quasiment absents de nos promotions actuelles. De plus, ce serait pour 3iL l'opportunité d'offrir un double diplôme Master à ces étudiants.

Depuis 10 ans, 3iL internationalise ses formations grâce à la délocalisation de ses programmes à l'étranger. Ceci permet une mutualisation des méthodes d'organisation et de gestion. 3iL souhaite étendre son réseau en prospectant vers d'autres pays demandeurs. D'ailleurs, des contacts sont déjà en cours de finalisation. 3iL oriente maintenant ses recherches vers des établissements à l'international susceptibles d'offrir une double diplomation Master à nos étudiants ainsi qu'à leurs étudiants qui seraient accueillis à 3iL.

3iL connaît déjà, depuis quelques années, une belle expérience de coopération avec les pays d'Afrique – de l'ouest et centrale principalement, mais aussi l'Amérique du Nord – au Canada. 3iL cherche à séduire le

marché asiatique dont la demande est croissante – surtout en Chine. Toutefois, 3iL souhaite aussi développer dans les années à venir davantage de projets avec l'Europe, tout comme elle le fait déjà via les séjours linguistiques et académiques, mais aussi l'Amérique latine. En effet, la demande est bien présente et les candidats sérieux, mais le manque de moyens budgétaires ne permet pas la mobilité de ces élèves, ni enseignants vers notre établissement.

A 3iL, tous les élèves sont concernés par la mobilité, en statut étudiant ou apprenti, quelle que soit leur nationalité. Les élèves partent généralement au cours du Master, mais cela peut aussi être le cas en Licence.

La mobilité à l'international peut être effectuée via un séjour linguistique, un séjour académique diplômant ou non, un stage ou un job étudiant. La durée de mobilité est fixée à 12 semaines minimum, mais elle peut être effectuée en plusieurs fois, à condition que les 2 tiers de la formation 3iL se déroulent en France. Pour l'élaboration et la délivrance de diplômes conjoints, 3iL ne connaît pour le moment que des accords bipartites. La volonté de coopérer peut émaner d'un établissement étranger comme de 3iL. La Direction Générale, ainsi que la Direction des Etudes de 3iL, analyse la demande ainsi que le contenu du projet. Un rapprochement des programmes est nécessaire ; elle est effectuée par la Direction des Etudes de 3iL et celle de l'école partenaire. Une année de démarrage permet de voir ce qu'il en est et si le programme est maintenu.